L'IFSI

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Haguenau est localisé au sein de l'éco-quartier Thurot.

La composition des locaux :

- Un amphithéâtre
- Des salles de cours et de travaux en groupes
- Un centre de documentation et une salle de lecture
- Un espace informatique
- Des salles de travaux pratiques
- Une salle de simulation
- Un espace de convivialité.

Les promotions :

- 3 promotions de 90 étudiants en soins infirmiers
- Une promotion de 55 élèves aides-soignants qui peuvent être en cursus partiel ou cursus complet ou en complément de VAE partage les locaux de l'établissement.

Les aménagements de l'éco-quartier Thurot :

- Résidence Junior qui offre des possibilités de logements aménagés.
- Un parking silo propose plus de 300 places.

Les repas :

- Restaurant du personnel du Centre Hospitalier
- Au sein de l'institut: possibilité de réchauffer ses plats
- Plats du jour et boulangeries à proximité

La vie à l'IFSI :

- Une association dynamique d'étudiants (Association des Etudiants en Soins Infirmiers de Haguenau, AESIH) propose diverses animations tout au long de l'année : journées et soirées à thèmes
- Sport collectif les mercredis soirs sur la base du volontariat.

Préparation au DE – Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade licence RNCP39923:
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39923/

Institut de Formation en Soins Infirmiers

21 rue de la Redoute
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 06 30 81
sec.ifsi@ch-haguenau.fr
www.ifsi-ifas-chna.fr

Présents sur les réseaux sociaux

facebook Officiel de l'IFSI

Ouverture du secrétariat :
8h15- 11h45 puis 12h15-16h45
(vendredi fermeture à 16h)

L'IFSI est situé
à 12 minutes à pied de la gare et à 7 minutes du centre-ville







La Région Grand Est

ifsi ifas HAGUENAU WISSEMBOURG

Coopération hospitalière Nord Alsace

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU

PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS





Erasmus+

Mise à jour : 1er septembre 2026

Prérequis :

- La formation en soins infirmiers est ouverte aux bacheliers ou diplôme équivalent ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'au moins 3 ans de cotisations sociales.

Sélection :

- Pour les bacheliers : inscription des vœux sur Parcoursup
- Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue : retrait du dossier à l'Institut ou sur le site internet.

Tarifs :

- 8200 € par année de formation
- Frais d'inscription : 178 €
- Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 105 €

Aides :

- La Région Grand Est finance le coût de la formation si l'apprenant est en continuité d'études ou inscrit à Pôle Emploi. S'il est chez un employeur, il peut avoir une prise en charge par son employeur ou par un OPCO.
- Une bourse peut être attribuée par la Région Grand Est
- Les personnes salariées prennent attache auprès de leur employeur ; les personnes inscrites à Pôle Emploi auprès de leur conseiller.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Un cadre de santé formateur « Référent Handicap » a pour mission de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'IFSI.
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec ce dernier. Divers aménagements peuvent être proposés.
- Les locaux de l'IFSI de HAGUENAU sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite (ascenseur, place de parking,…)

Durée de la formation :

- L'entrée en formation est le 1er lundi du mois de septembre
- La formation en soins infirmiers se déroule en 3 ans, correspondant à 6 semestres
- Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique (2100 h) à l'IFSI et des temps de formation clinique (2100 h) réalisés sur les lieux de stage
- L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine que ce soit à l'IFSI ou en stage.

Objectif de la formation :

- Le référentiel de formation vise l'acquisition de ***10 compétences*** pour répondre aux besoins de santé des personnes.
- La formation en soins infirmiers a pour objet de ***professionnaliser*** le parcours de l'étudiant.
- L'étudiant est amené à devenir un ***praticien autonome***, ***responsable*** et ***réflexif***, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluriprofessionnelle.
- L'étudiant développe une ***éthique*** professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés, complétés par des méthodes pédagogiques innovantes : la simulation, la pédagogie inversée, le E-learning, le LAB : temps de révision collectifs, guidés ou en autonomie
- Un accompagnement personnalisé de l'étudiant par le cadre de santé formateur est effectué tout au long de la formation.

7 domaines d'études :

- Sciences Humaines, Sociales et Droit
- Sciences Biologiques et Médicales
- Sciences et Techniques infirmières : Fondements et Méthodes
- Sciences et Techniques infirmières : Interventions
- Intégration des savoirs et Posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail
- Modules optionnels (interculturalité, bloc opératoire, pédiatrie)

Parcours de stage (5 grands secteurs) :

- Soins de Courte Durée (Médecine, Chirurgie, …)
- Soins de Longue Durée (EHPAD, …)
- Santé Mentale et Psychiatrie
- Soins individuels et collectifs (école, domicile, EHPAD…)
- Parcours « Service Sanitaire »

Modalités d'évaluations et certification :

- La formation théorique comprend 59 Unités d'Enseignements faisant chacune l'objet d'une évaluation.
- Elle peut prendre différentes formes :
  - Evaluations de connaissances écrites individuelles
  - Travaux individuels ou en groupes avec restitution écrite ou orale
  - Travail de fin d'étude
  - Examen Clinique à Objectifs Structurés (ECOS)
  - Soins simulés
- La formation clinique en stage est évaluée en regard :
  - De la validation de compétences adaptées au niveau de formation de l'étudiant,
  - De l'atteinte de ses objectifs personnels,
  - De la validation d'une analyse de pratique réflexive
  - Du respect du temps de présence de l'étudiant en stage.
- Afin d'obtenir le diplôme d'Etat d'infirmer, l'étudiant doit avoir acquis 180 crédits européens (30 crédits par semestre) à l'issue de sa formation. De plus, il doit avoir moins de 10 % d'absence en stage et moins de 12 jours d'absence au dernier semestre.
- Le taux de certification est de 100 % dès lors que les étudiants sont présentés au Diplôme d'Etat. Le taux est de 86 % en 1ère session et peut atteindre 98 % voire 100 % en session 3 et 4.

Obtention de l'équivalence Aide-soignant :

- Pour obtenir l'équivalence Aide-soignant, il est nécessaire de valider 48 crédits européens de 1ère année dont 15 crédits liés aux stages et 4 unités d'enseignement spécifiques.

Césure et interruption de formation :

- Un étudiant peut interrompre sa formation :
  - pendant 3 ans l'étudiant conserve le bénéfice de ses notes
  - pendant 2 ans supplémentaires, il garde le bénéfice du concours mais plus le bénéfice des notes.
- Un étudiant peut faire une césure dans sa formation.

C'est une période indivisible de 6 à 12 mois pendant laquelle l'étudiant suspend sa formation dans le but d'acquérir. La césure débute en même temps qu'un semestre. L'étudiant qui veut faire une césure en fait la demande à la Direction de l'Institut.

Suite de parcours et débouchés :

- Le diplôme d'Etat d'infirmier donne lieu à un grade de Licence et l'ouverture vers un master
- Les spécialisations infirmières possibles:
  - Infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE)
  - Infirmier(e) anesthésiste (IADE)
  - infirmier(e) puéricultrice
  - Cadre de santé
  - Infirmier(e) en Pratiques Avancées